



Essonne

Groupement Prévention

Tél. : 01 60 91 22 50

Fax : 01 60 91 23 55

Courriel : Prevention@sdis91.fr

Affaire suivie par : LIEUTENANT PALLUT Jean-Pierre/CC

COURCOURONNES, le 07 AOUT 2014

MONTGERON ESSONNE  
SECRETARIAT GENERAL

11 AOUT 2014

numéro ..... 7061 .....  
Original :  
Copie :

Le Directeur Départemental  
Chef de Corps

à

Monsieur le Maire de Montgeron

Objet : Sécurité contre l'incendie. Demande de Permis de Construire présentée par « EIFFAGE IMMOBILIER IDF, concernant la construction d'un ensemble immobilier, sis 48-50-52 Rue du Général Leclerc et Rue de Concy, Commune de Montgeron.

V.réf. : Votre lettre reçue le 27 Février 2014  
Dossier PC n° 091 421 14 1 0012 déposé le 24 Février 2014

N.réf. : H42100256-000- 0 / 14160163

P.J. : 1 dossier complet en retour

Par transmission rappelée en référence, vous avez bien voulu me communiquer, pour avis, un dossier relatif à la réalisation d'un ensemble immobilier de logements en accession et de logements sociaux avec commerce au rez de chaussée et d'un parc de stationnement en sous-sol, sis 48-50-52 Rue du Général Leclerc et Rue de Concy, Commune de Montgeron.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, pour ce qui me concerne, il ne m'est pas possible d'émettre un avis technique dans l'état actuel du dossier.

En effet pour que ce dossier satisfasse aux dispositions de la réglementation applicable, il y aura lieu de fournir :

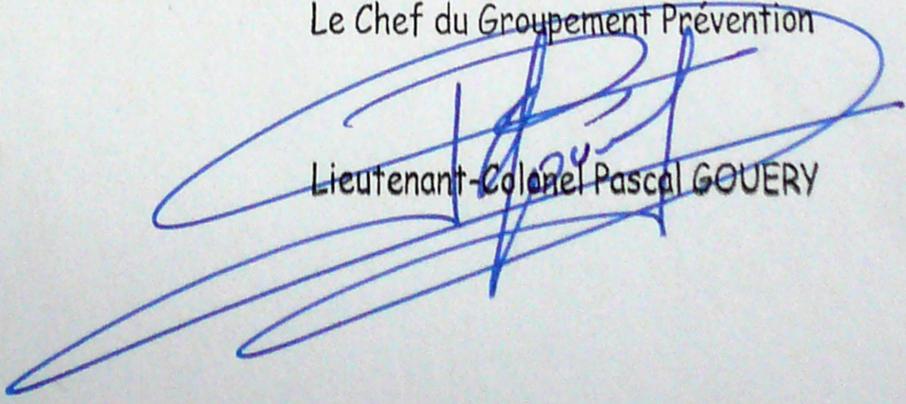
- ) )  
-11  
01
- un plan de situation,
  - un plan de masse et des plans de façades des constructions projetées faisant ressortir, d'une part, les conditions d'accessibilité des engins de secours, et plus particulièrement les largeurs des voies et les emplacements des baies d'intervention pompiers, et, d'autre part, la présence de tout bâtiment ou local occupé par des tiers ;
  - les plans de coupe et les plans de niveaux, ainsi qu'éventuellement ceux des planchers intermédiaires aménagés dans la hauteur comprise entre deux niveaux ou entre le dernier plancher et la toiture du bâtiment ;

Le dossier actuel, cité en référence, est renvoyé.

Je vous invite à fournir les pièces complémentaires requises au service instructeur, afin que celui-ci puisse renvoyer le dossier complet auprès de mes services.

NOTA : Suite à la conversation téléphonique en date du 1<sup>er</sup> Août 2014, Madame OBERT, Maître d'œuvre signale que les plans des niveaux ne sont pas encore élaborés. Les Plans manquants nous seront transmis ultérieurement.

Le Chef du Groupement Prévention

  
Lieutenant-Colonel Pascal GOUERY